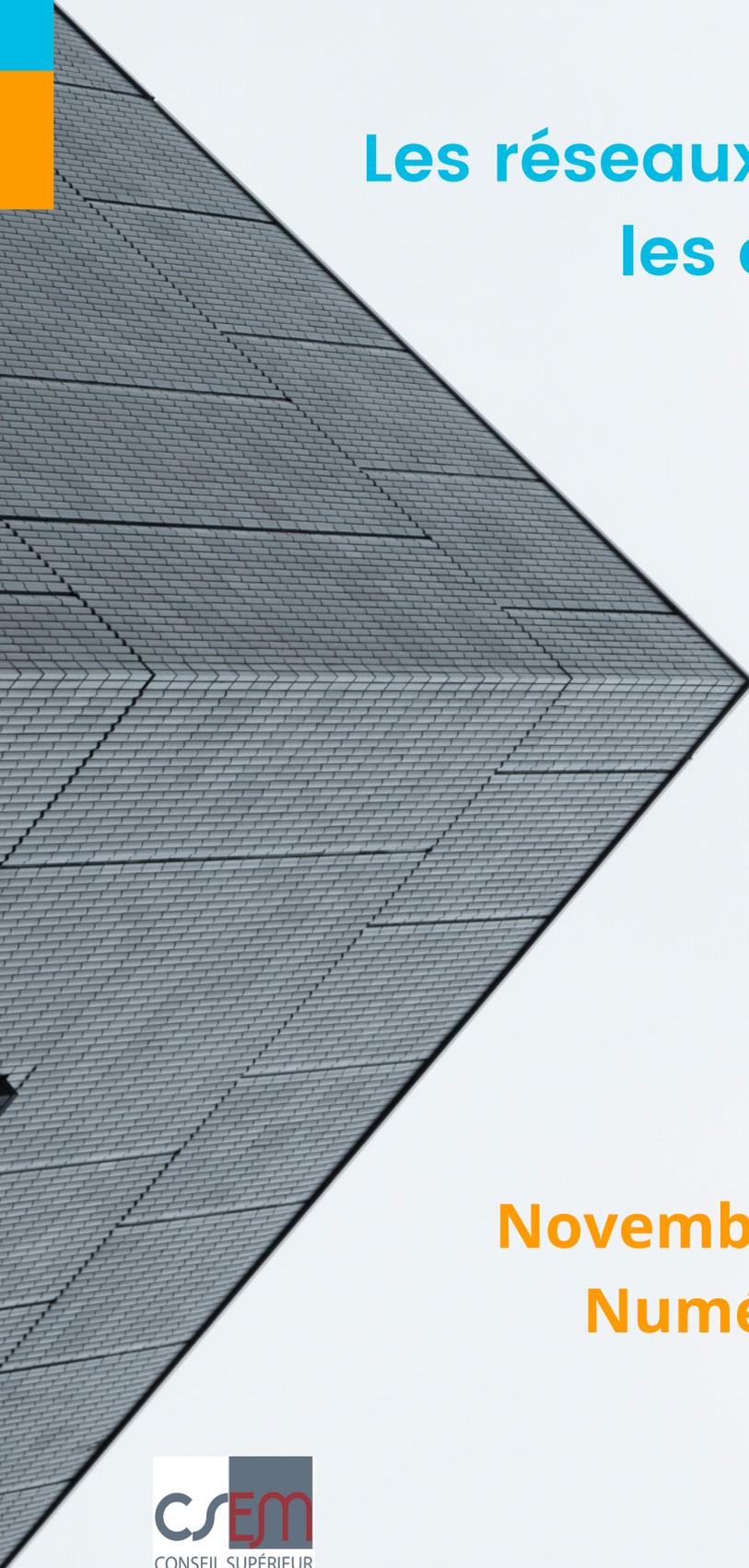




Collection "Éclairages"

Les réseaux sociaux pour les enfants



Novembre 2021
Numéro 1



INTRODUCTION

Les initiatives de lancement de version « kids » de différents réseaux sociaux se multiplient et il y a de plus en plus d'annonces faites en ce sens.

A l'instar de YouTube et de Messenger Kids (disponible dans 70 pays mais pas en Europe), Instagram serait sur le point de lancer une version pour les enfants dédiée aux 6-12 ans. L'application américaine, propriété du groupe Facebook, travaille à l'élaboration d'une version qui serait davantage sécurisée et qui inclurait une forme ou un système de contrôle par les parents.

Selon le règlement européen sur la protection des données, chaque pays de l'Union européenne peut déterminer l'âge sous lequel le consentement parental doit être accordé, pour accéder aux réseaux sociaux, dans une tranche d'âges fixée de 13 à 16 ans. En Belgique, la limite retenue est de 13 ans.

L'argument principal que les plateformes mettent en avant pour le développement des versions « kids » est que les enfants utilisent déjà les réseaux sociaux, souvent en trichant sur leur âge, et qu'il est dès lors plus souhaitable de proposer une version qui offre plus de visibilité et de contrôle pour les parents sur ce que font leurs enfants.

Selon le patron d'Instagram, il s'agirait aussi de répondre à un besoin : « De plus en plus, les enfants demandent à leurs parents s'ils peuvent rejoindre des applis qui les aident à suivre leurs amis ».

Comme pour Messenger, la version « kids » d'Instagram serait une version sur laquelle les parents auraient une vision permanente pour garantir la surveillance de leurs enfants tout en leur permettant de faire comme les grands.

Comment fonctionnera plus précisément cet Insta version 6-12 ans : qui modérera ? Comment seront traitées les données ? Comment seront-elles conservées ? Quelles fonctionnalités seront disponibles ? Nous manquons actuellement d'éléments pour en faire une critique plus précise. Mais il s'agit de questions qui devront retenir toute l'attention du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) si cette version devient accessible chez nous.



ANALYSE DU CSEM

Aspect économique

Derrière l'idée d'un environnement encadré et plus sécurisé pour les enfants, se cache l'intérêt économique de ce type d'initiative. Il ne faut pas oublier que les réseaux sociaux restent des entreprises commerciales qui ont comme objectif principal de faire de l'argent.

Pour Facebook, le développement d'un Instagram « kids » revêt aussi un enjeu stratégique et de marketing. Face au succès grandissant de certaines applications, comme Snapchat et TikTok, auprès des jeunes, le réseau social cherche à se placer plus en amont, en s'adressant à une classe d'âge encore plus jeune, pour les inciter à venir plutôt chez lui que chez la concurrence.

Priya Kumar, chercheuse à l'Université du Maryland étudie la façon dont les médias sociaux affectent les familles. Selon elle, une version d'Instagram pour les enfants est un moyen pour Facebook d'accrocher les jeunes et de normaliser l'idée « que les connexions sociales existent pour être monétisées ». Par ailleurs, selon ses recherches les enfants qui utilisent YouTube Kids migrent souvent vers la principale plate-forme YouTube, ce qui est une aubaine pour l'entreprise appartenant à l'autre géant du web, Google.

C'est donc à la fois une façon pour Facebook d'acclimater un nouveau public à ses principaux outils (Messenger et Instagram), avec l'espoir qu'après 13 ans ils rejoindront les versions classiques de ces applications.

Récoltes de données

Beaucoup de questions se posent aussi sur l'exploitation commerciale et le ciblage publicitaire que permet l'identification des utilisateurs, qu'il s'agisse des enfants mais aussi des parents d'enfants qui seront impliqués dans le contrôle du compte. Jusqu'à présent, les plateformes concernées se sont toujours montrées assez opaques à ce sujet.

On peut donc craindre que ces versions des réseaux sociaux favorisent la collecte de données privées et familiales.



Contrôle parental versus accompagnement parental

Des questions liées au contrôle parental et à la conception de la parentalité se posent également.

Jusqu'où le contrôle parental doit-il s'opérer ? Ne risque-t-on pas de tomber dans un contrôle excessif ou à l'inverse de baisser sa vigilance sous prétexte que le dispositif de la plateforme est assez sécurisé ?

Il ne faudrait pas que les parents rassurés par cet environnement qui se présente comme sécurisé laissent leurs enfants naviguer sans le moindre accompagnement en considérant, à tort, que leurs enfants seraient à l'abri des risques et dangers de ce type de dispositif.

Exposition de plus en plus jeune aux réseaux sociaux

L'usage des réseaux sociaux par les plus jeunes pose question en termes de capacité pour ces jeunes à développer un esprit critique et à avoir assez de recul sur des contenus qui peuvent être inadaptés.

Si l'on suit la justification d'Instagram, cette version Kids vient répondre à un besoin exprimé par les plus jeunes qui se montrent de plus en plus intéressés par le réseau social. Pour le CSEM, il faut pouvoir dépasser cette rhétorique de l'offre et de la demande et de se questionner plus fondamentalement sur les besoins du public visé, à savoir les enfants de 6 à 12 ans. Instagram est un réseau où la mise en scène de soi et la gestion de son image sont centrales. En permettant aux plus jeunes de s'immerger dans cette culture de l'image, est-ce qu'on vient répondre au mieux aux besoins de l'enfance ?

En étendant les possibilités de connexion des plus jeunes aux réseaux sociaux, on doit pouvoir s'assurer que les adultes entourant l'enfant (parents, école, etc.) disposent des clés pour accompagner les jeunes dans le développement d'un usage critique et responsable de ces réseaux.



En conclusion de notre analyse

Pour le CSEM, la réponse principale à apporter face à l'arrivée de ces versions « kids » des réseaux sociaux est la réponse éducative. Comment ?

En proposant des clés de lecture et d'action chez les jeunes mais aussi chez les parents.

Il faut savoir que les jeunes de moins de 13 ans sont déjà sur les réseaux et sont actifs la plupart du temps via le compte de leurs parents, ce qui permet un certain dialogue et un cadre. Tout va donc dépendre du comment les parents vont aborder la réflexion.

Ce n'est pas parce qu'il existerait une version « kids » des réseaux sociaux, que les parents doivent être déresponsabilisés de leurs rôles ni se sentir rassurés car cette version laisserait entendre qu'elle serait davantage contrôlée ou adaptée aux plus petits.

Ce label « kids » ne doit en aucun cas remplacer l'accompagnement parental, le débat en famille, tous les échanges primordiaux sur les usages des écrans et des réseaux.

Il faut donc réfléchir ensemble et travailler sur une réponse éducative et préventive en soutenant structurellement les initiatives en éducation aux médias, et entre autres :

- Développer des projets d'éducation aux médias sur le terrain avec les jeunes, pour ainsi décoder et comprendre le fonctionnement médiatique des réseaux sociaux en abordant des thématiques très actuelles telles que les notions d'image de soi, d'identité numérique, les rôles des influenceurs, les algorithmes, ...
- Développer des projets d'éducation aux médias créatifs afin de permettre aux jeunes, via la création ou le détournement d'un média, de s'appropriier ces médias. Passer par cet apprentissage actif permet d'éveiller leur curiosité et d'affiner leur esprit critique.
- Travailler avec les parents et les intervenants jeunesse en leur proposant des outils et des pistes d'accompagnement pratiques et adaptés. Par exemple, dans ce type de situation, inciter les parents au dialogue, à l'expérimentation médiatique avec leurs enfants est important.



Loin de stigmatiser ces versions « kids », le CSEM apporte les recommandations suivantes :

- exploiter les risques comme terrains d'apprentissage ;
- accompagner les jeunes dans leur découverte des réseaux sociaux afin de s'assurer qu'ils n'adoptent pas de conduite à risque ;
- accompagner les enfants dans leurs questionnements et à travers des expériences créatives ;
- ne pas se contenter des protections qu'offre la plateforme, être vigilant quant aux contenus consultés et aux interactions en ligne ;
- éduquer les enfants sur les règles concernant le respect des données privées.



RESSOURCES

- Collection Repère - Carnet 2 - Qui suis-je sur le web ? Construire son identité numérique : <https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/carnet-2-qui-suis-je-sur-le-web-construire-son-identite-numerique>
- Média animation : « Éduquer aux réseaux sociaux. Les jeunes à l'heure du numérique » : https://media-animation.be/IMG/pdf/reseaux-sociaux_light.pdf
- Action Médias Jeunes : les « Web En Classe » sont des animations qui permettent d'accompagner les jeunes et les élèves dans leurs réflexions sur le web afin qu'ils.elles aient des usages critiques, sereins et raisonnés des réseaux sociaux : <https://www.actionmediasjeunes.be/ateliers/web-en-classe>
- « Maîtrisons les écrans » Entre 9 et 12 ans, Internet accompagné <https://www.yapaka.be/video/video-maitrisons-les-ecrans-entre-9-et-12-ans-internet-accompagne>
- Le site "Je décide" a pour objectifs de sensibiliser et responsabiliser les jeunes à la protection de leurs droits fondamentaux : <http://www.jedecide.be/>
- Internet Sans Crainte est le programme national français de sensibilisation pour accompagner les jeunes dans une meilleure maîtrise de leur vie numérique <https://www.internetsanscrainte.fr/>
- Betternet.be : catalogue dynamique belge de ressources et d'initiatives pour accompagner les enfants et les ados en ligne : <https://betternet.be/>
- Parentsconnectés.be : Site web pour les parents sur l'éducation aux médias : <https://www.parentsconnectés.be/>



- B-Bico : le consortium belge pour un meilleur internet : <https://b-bico.be/?lang=fr>
- Clicksafe : le portail de prévention de Child Focus pour un usage sûr et responsable d'Internet par les enfants et les adolescents : <https://childfocus.be/fr/prevention/clicksafe-tout-sur-la-securite-en-ligne>
- Webetic : Formations et sensibilisation des parents en matière de sécurité en ligne par Child Focus et la ligue des familles : <https://www.webetic.be/>

